

Décrire l'environnement opérationnel et règlementaire des OPC et les missions du back-office

Code
404

Durée
2 jours / 14 heures

Tarif Inter*
1834 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

PROCHAINES SESSIONS

- **PARIS :**
10-11 oct. 2024
- **A DISTANCE :**
10-11 oct. 2024

[Voir toutes les sessions](#)

PUBLIC

Managers et collaborateurs de back-office et middle office OPC - Managers et collaborateurs de la fonction contrôle interne (Banques, Assurances, Sociétés de gestion/Asset Managers, Banques privées, Family office, Courtiers) - Département Risk Management - Fonction IT - Consultants SSII Banque-Assurance - Dépositaires - SGP

PRÉ-REQUIS

Une expérience pratique sur le sujet est bienvenue

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.

Objectifs pédagogiques

- Lister les rôles et missions d'un Back Office OPC
- Distinguer les différents modes de traitement Back Office des fonds
- Réduire le risque opérationnel spécifique au traitement des OPC

Programme de la formation

Lister les rôles et missions d'un Back Office OPC

Utiliser les OPC, mode d'emploi et rappel des fondamentaux

- Les différents types d'OPC et leurs particularités (OPCVM et FIA, fonds classiques et gestion alternative)
- Le fonctionnement des OPC
- La vie sociale des OPC
- Les contraintes réglementaires dans le cadre européen (UCITS, MIFID, AIFM, PRIIPS)
- Etude de cas : analyse des spécificités des OPC, DIC et prospectus

Détailler les intervenants de la sphère OPC

- Les acteurs : gérants, intermédiaires et dépositaires
- Principes de gestion (séparation des tâches et organisation des équipes)
- Organisation des activités : Front Office, Middle Office et Back Office
- Exercice : définition des liens, interactions et dépendances

Distinguer les différents modes de traitement Back Office des fonds

Cartographier l'organisation d'un Back Office OPC et les circuits de traitement

- Rôle du TCC / Dépositaire et ses missions (RTO, tenue de position, tenue de compte, conservation)
- Missions et fonctions des Back Office
- Distinction de l'Actif / Passif des fonds et traitements administratifs (souscriptions rachats, tenue de registres)
- Organisation informatique des Back Office : les plateformes de routages
- Le cheminement des opérations, circuits et prise d'ordres, traitements administratifs
- Traitement des Opérations Sur Titres
- Etude de cas : schémas de traitement Back Office d'OPC

Analyser les processus comptables pour OPC

- Valorisation des OPC
- Spécificités du plan comptable OPC

- Evaluation de l'action de
- formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
 - ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
 - Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

- Normes internationales (IFRS)
- Aspects fiscaux
- Quiz

Réduire le risque opérationnel spécifique au traitement des OPC

Déterminer le risque opérationnel en Back Office OPC

- La nature des risques présents en Back Office
- Implications concrètes
- Principales anomalies
- Exercice : inventaires de processus et détermination des risques associés

Contrôler les opérations

- Définition d'un plan de contrôle
- Surveillance permanente et formalisée
- Mesure, analyse et surveillance de ces risques
- Etude de cas : traitement des side pockets et des gates

Parmi nos formateurs



Robert-Michaël Ablin

Robert-Michaël est responsable de la sécurité financière chez Société Générale Securities Services. Il est devenu expert des Opc après un parcours en Middle & Back Office de dépositaire et d'asset manager. Il vous fera partager sa maîtrise technique et son vécu de responsable Back Office, d'analyste risques opérationnels et de responsable conformité.